

N° 2023_55
COMMUNE DE PIERREFONDS
DEPARTEMENT OISE
ARRONDISSEMENT COMPIEGNE
Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 15
Absents : 1
Pouvoirs : 3

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 décembre à 19h00, le Conseil Municipal de PIERREFONDS, dûment convoqué le 29 novembre 2023, s'est réuni dans la salle du conseil en mairie, sous la présidence de Madame Florence DEMOUY, maire.

Présents : Madame Florence DEMOUY, Madame Delphine DECKER, Monsieur Romain RIBEIRO, Monsieur Gérard LANNIER, Monsieur Joachim LÜDER, Monsieur Gilles PAPIN, Madame Hélène DEFOSSEZ, Madame Karine DUTEIL, Monsieur Stéphane DUTILLOY, Madame Virginie ANTHONY, Madame Laetitia PIERRON, Madame Elsa CARRIER, Monsieur Philippe TOLEDANO, Monsieur Jean-Claude THUILLIER, Monsieur Ronan TANGUY

Pouvoirs :

- Madame Emmanuelle LEMAITRE à Monsieur Romain RIBEIRO
- Monsieur Jean-Jacques CARRETERO à Mme Florence DEMOUY
- Monsieur Michel LEBLANC à Monsieur Jean-Claude THUILLIER

Absent excusé :

- Madame Marie-Alice DEBUISSER

Secrétaire : Madame Karine DUTEIL

Objet : Tarification 2024

Madame le Maire passe la parole à M. RIBEIRO qui explique les différences de la tarification proposée par rapport à l'année dernière. Cette nouvelle tarification sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2024.

Toute emprise sur le domaine public doit faire l'objet d'une demande au préalable en mairie.

	Tarif proposé
EMPRISES COMMERCIALES	
Terrasses, Etals -	
Pour les surfaces inférieures ou égales à 80 m ²	3€ par m ² et par mois
Pour les surfaces supérieures à 80 m ² et inférieures ou égales à 200 m ² - tarification forfaitaire	En dehors de la zone hyper centre : 2500 € Zone hyper centre : 3500 €
Pour les surfaces commerciales supérieures à 200m ² et inférieures à 300 m ² - tarification forfaitaire	En dehors de la zone hyper centre : 3500 € Zone hyper centre : 4500 €
Chevalets, panneaux publicitaires, drapeaux, distributeurs de magazines ou autre <i>par unité par an</i> – Limité à 2 par établissement	60 €
Supplément électricité (si utilisation d'un compteur de la commune pour l'éclairage de la terrasse ou de l'étal)	1€ / jour
Occupation temporaire de voirie pour travaux (benne, dépose de matériaux, ...) – <i>par m² et par jour – Facturation à partir du 3^{ème} jour</i>	1,40 €
Réservation de places de stationnement (déménagement, etc) par jour et par place	15 €
Stationnement sur chaussée (déménagement, livraison aux particuliers...) par demi-journée commencée	50 €

La zone hyper centre est définie par la place de l'hôtel de ville.

Les chevalets, panneaux publicitaires... devront être placés à une distance raisonnable et au droit des établissements et leur installation sera possible sur les trottoirs dont la largeur est égale ou supérieur à 1,40m (conformément à l'arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics).

Cette tarification sera appliquée lors de l'intervention des services de la mairie (demande d'arrêté pour réservation, installation de barrières....)

MARCHE HEBDOMADAIRE : droit de place	
Le mètre linéaire – tarif annuel	60 €
Le mètre linéaire – tarif mensuel	12.50 €
Supplément électricité – mensuel / annuel	5 € / 50 €
MARCHE CAMPAGNARD : droit de place	
Le mètre linéaire – tarif annuel	35 €
Le mètre linéaire – tarif mensuel	5 €
Supplément électricité mensuel / annuel	1 € / 10 €

Le mode de facturation est trimestriel avec émission d'un titre de recette aux commerçants présent sera réalisé à chaque occurrence. Le montant minimum de chaque titre de recouvrement de la créance (article D1611-1 du CGCT)

FOYER NAPOLEON :	
Tout le local hors week-end et fête (une journée en semaine)	
Associations de Pierrefonds	Gratuit (intérêt général)
Pétrifontains	100 €
Location pour week-end et fête (Forfait deux jours) tout le local	
Associations de Pierrefonds	Gratuit (intérêt général)
Pétrifontains	250 €
Caution à la réservation	
Pétrifontains	100 €
Utilisation supplémentaire par jour	
Pétrifontains	45 €

PARKING FOOT (par jour)	700 €
--------------------------------	-------

TAXE D'AMENAGEMENT (%)	3 %
-------------------------------	-----

CIMETIERE :	
Caveau provisoire	
Premier mois	20 €
Deuxième mois	45 €
Troisième mois	90 €
Concession : prix par emplacement	
Cinquantenaire	300 €
Trentenaire	150 €
Plaque - urne	100 €

PARKING FOYER NAPOLÉON - TARIF TRIMESTRIEL	
Riverains	60 €

LOGEMENT FOYER NAPOLEON	
Participation eau (à l'année)	250 €
Participation chauffage (au trimestre)	280 €

CIRQUES OU DIVERS	
Installation	120 €
Caution avec constat contradictoire	160 €

BIBLIOTHEQUE	
Abonnement par an et par personne :	
Adultes et enfants à partir de 6 ans	3 €
Enfants de 5 ans et moins	GRATUIT
Gestion informatisée des prêts :	
Carte de départ	GRATUIT
Pénalité de retard (par document et par semaine)	1 €

Vote :

- Abstentions : 3 (M. THULLIER, M. LEBLANC et M. TANGUY)
- Pour : 15

Fait et délibéré le 5 décembre 2023
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Madame Florence DEMOUY


